

Contrat de ville

Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure Pelé

Direction de l'Habitat et du Logement
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02

Tel : 02 41 81 48 27

ml.pele@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'objectif est de soutenir, dans le cadre des trois contrats de ville en cours dans le département, des actions de cohésion sociale, menées dans les quartiers prioritaires identifiés par l'Etat.

Cette participation permet de soutenir des actions sur des thématiques départementales préventives prioritaires telles que le développement global de l'enfant, l'autonomie-la citoyenneté-la prévention des incivilités de la jeunesse, l'égalité femmes hommes, la lutte contre les vecteurs d'isolement (accès au numérique, maîtrise de la langue française, santé, addiction ...).

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville sur le département du Maine-et-Loire

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES


Associations, centres sociaux, collectivités territoriales.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Angers Loire Métropole, Cholet Agglomération et Saumur Val de Loire, Etat, CAF, Villes d'Angers, de Trélazé, Saumur et Cholet.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

2024 : 100 000 €



BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

2023 : 165 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville

2022 : 161 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville

2021 : 154 771 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville

2020 : 71 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville.

2019 : 70 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville

2018 : 70 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville

2017 : 70 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de ville.

2016 : 80 000 € d'engagements financiers spécifiques au titre des contrats de Ville.

2015 : 92 300 € d'engagements financiers pour les Contrats de Ville

2014 : 194 748 € d'engagements financiers pour les CUCS

2013 : 360 000 € d'engagements financiers pour les CUCS

2012 : 365 000 € d'engagements financiers pour les CUCS

